

## SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1903.

---

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> HOUZÉ.

---

*Ouvrages présentés* (\*). — *Notice sur les antiquités préhistoriques belgo-romaines et franques découvertes dans la région d'Angre-Roisin*, par MM. De Pauw et Hublard, membres effectifs.

*Le marais de Bresles*, par M. Stalin.

*Le Mammouth et le Renne à Paris*, par M. Thieullen.

*Classification and arrangement of the exhibits of an anthropological Museum*, par M. W. H. Holmes.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, 1903, n° 6.

*Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique*, 1903, n° 6 et 7.

*Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, n° 6 et 7.

*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tome XVII, livraisons 1 et 2. — Raeymaekers, Rapport sur les fouilles d'un cimetière franc et d'un atelier de potier du XIII<sup>e</sup> siècle à Orsmael-Gussenhoven. — Baron de Loë, Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées par la Société pendant l'exercice 1902. — Ch. Dens, Sépultures à incinération du premier âge du fer dans la région d'Ottignies. — Baron de Loë, Les Terpen de la Frise. — J. Capart, Les débuts de l'art en Égypte.

*Revue de l'École d'anthropologie*, 13<sup>e</sup> année, VIII. — Zaborowski, La patrie originaire des Aryens, d'après O. Schrader. — Reber, Les sépultures préhistoriques à Salvan. — Pittard, Un crâne présumé quaternaire trouvé en Espagne. — Capitan, Chronique préhistorique.

13<sup>e</sup> année, IX. — Hervé, La question d'Alsace et l'argument

---

(\* ) Cette liste comprend les ouvrages reçus pendant les mois d'août et de septembre.

ethnologique. — Zaborowski, La patrie originaire des Aryens, d'après O. Schrader (suite). — Capitan, Le peintre préhistorien Jamin; ses œuvres. — P. G. M., Le dernier mémoire de l'abbé Bourgeois sur la question de l'homme tertiaire à Thenay. — Dumas, La grotte de Meyrannes. Age du bronze.

*L'Anthropologie*, tome XIV, n° 3. — Salomon Reinach, L'art et la magie à propos des peintures et des gravures de l'âge du bronze. — Beddoe, De l'évaluation et de la signification de la capacité crânienne. — Cartailhac, Les stations de Bruniquel sur les bords de l'Aveyron. — Pittard, Un cas curieux de dépigmentation non congénitale chez une femme tzigane.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 1902, tome XXI, fascicule 2. — Rollet, L'homme droit et l'homme gauche. — Giraud Teulon, Sur les origines de la famille. — Pittard, Contribution à l'étude anthropologique des Kurdes. — Lesire et Forgeot, Étude d'un cas d'hermaphrodisme. — Savoye, Le mégalithe de Vergisson. — Dumarest, Les Indiens du Nouveau-Mexique. — Mayet et Drizard, Étude étiologique, anthropologique et statistique des grossesses multiples. — Chantre, Note sur la vie et les travaux d'Abert Falsan. Notice nécrologique sur Ch. Letourneau. — Tournier, Le XVII<sup>e</sup> siècle médico-judiciaire. — Tenizia, Les formules spécifiques représentatives des lois de l'hérédité. — Chantre, L'anthropologie au Congrès des Sociétés savantes de la Sorbonne. — Chantre, Nouvelles observations sur les Égyptiens modernes. — Pittard, Contribution à l'étude anthropologique des Grisons. — Turquan, Contribution à l'étude de la population et de la dépopulation de la France. — Mayet, L'indice céphalique en Hollande. — Lesire et Porcherel, Variations morphologiques de la tête sous l'influence du régime alimentaire. — Chantre, La nécropole protohistorique de Cognano près Luri. — Lannois, Quelques cas de nanisme. — Martin, Asymétrie crânienne. Signes de la dégénérescence. — Montagaru, La vision des couleurs dans la littérature contemporaine. — Chantre et Bourdaret, Esquisse anthropologique des Coréens. — Chantre, Les systèmes d'embauement des Égyptiens aux différentes époques pharaoniques. — Bourdaret, Note sur les dolmens de Crimée. — Mayet, L'homme quaternaire en Belgique. — Royet, Sur la forme la plus habituelle des troubles de la mentalité qui accompagnent les maladies du nez et du cavum. — Pittard, Quelques nouveaux crânes grisons de la vallée du Rhin.

*Zeitschrift für Ethnologie*, 1903, Heft 4. — Krause, Bericht über die Konferenz zur genauere Prüfung der in der Sitzung vom

21. März d. J. vorgelegten Feuersteinfundé. — Förstemann, Die Nephritplatte zu Leiden. — Goldstein, Zur Kenntniss der Chaldäer. — Schmidt, Guaná. — Traeger, Hausgewerblicher Erzeugnisse der Huzulen. — Stöner, Reiseskizzen aus Siam und Kambodscha. — Nehring, Ueber eine bearbeiteten Astragalus einer Ur Kuh (*Bos primigenius*). — Schliz, Salsgewinnung in der Halstattzeit mit Bezugnahme auf die mutmasslichen Verhältnisse in Württembergisch Franken. — Bartels, Aus dem Leben der Weisrussischen, Landbevölkerung im Gouvernement Smolensk. — Götz, Graberfeld von Trebbus. — Hahne, Ueber zwei spätrömische Skelettgräber von Trebitz bei Wetten. — Kossina, Die Zeitbestimmung der Skelettgräber von Trebitz. — Krause, Ueber Hügel in der Jungfernhöhe. — Meeck, Das Steinzeitliche Gräberfeld von Gagow. — Lehner, Bericht über die Verwaltung des Provincials Museum zu Trier.

*Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 1903, n<sup>o</sup> 7-8. — Lissauer, Legende zur Typenkarte für die Radnadeln. — Wateff, Anthropologische Beobachtungen der Farben der Augen, der Haare und der Haut bei den Schulkinderen in Bulgarien. — Schliz, Neue schnurkeramische Graberfunde bei Heilbronn.

*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, XXXIII, fascicule 5, 1903. — Schliz, Der Bau vorgeschichtlicher Wohnanlagen. — Matews, Das Kumbainggeri, eine Eingebornsprache von Neu-Sud-Wales. — Bünker, Die Hafneröfen in Stoob. — Andrian, Virchow als Anthropologist.

*Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. XXXIII, 1903, fascicule 1. — Wray, The Malagan, pottery of Perak. — Myers, The future of anthropology. — Layard, A recent discovery of paleolithic implements in Ipswich. — Knowless, Irish flint arrow and spear heads. — Fawcett, The kondayam Kottai Maravarska, Dravidian tribe of Tinnevely, Southern-India. — Wright, Skulls from the Danes' graves, Driffield. — Shelford, On two medicine-baskets from Sarawak. — Myers, Contributions to egyptian anthropology tatuung. — Joyce, A Totem pole in the British Museum. — Henry, The Lolos and other tribes of Western China. — Chalmes, Notes on the Bugilai British New Guinea. — Chalmes, A vocabulary of the Bugi language. — Chalmes, Notes on the natives of Kewai island. Fly River, British New Guinea. — Holmes, Notes on the Elema tribes of the Papuan Gulf. — Thomson, A consideration of some of the more important factors concerned in the production of

Mon's cranial form. — Latcham, Notes on chilian anthropology.

*Atti della Società Romana di Antropologia*, vol. IX, fascicule 3, Giuffrida Ruggeri, Crani e mandibole di Sumatra. — Vram, S. Beschini. — Mario, Idiota microcefalo. — Perusini, Sul significato dei diastemi dentari.

*Bulletino di Palehnologia Italiana*, XXIX, n° 4-6. — Loddo, Stazione neolitica del Monte Urpino presso Cagliari. — Coloni, La civiltà de bronzo in Italia. — Pieroni, La prima età del ferro in Garfagnana. — Quagliati, Repostegli di bronzi arcaici del cicondario di Taranto.

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, 1903, n° 5 et 6.

*Science of Man. Journal of the Royal anthropological Society of Australasia*, 22 juin 1903. — Technological advances of the ancients. — The races in Africa. — Aboriginal place names. — A North-Queensland aboriginal dialect. — Gillian, Burial customs of the Malekulans. — Child study, The connections between languages and writings. — Earthquakes causing migrations. — The fauna and flora of Australia. — The kush or cushite original and later homes. — The yellow species of men and their future invasions.

24 juillet 1903. — The races and mined peoples in America. — Civilisation. — Aboriginal place names. — Statistics from France. — A new native tribe discovered. — The peoples of the red race. — The doings of the earlier races of men. — Religion versus science.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

*Correspondance.* — La Société verviétoise d'histoire et d'archéologie offre l'échange de ses publications. (Renvoi au Bureau.)

Le Comité organisateur du Congrès archéologique qui doit se tenir à Mons en 1904 demande que, dès à présent, on s'occupe des questions qui doivent être soumises à ce Congrès.

*Motion d'ordre.* — M. Houzé fait observer qu'un certain nombre de membres ne reçoivent leurs convocations que d'une façon fort irrégulière. Il faudrait que l'on prît des mesures pour remédier à ce fâcheux état de choses.

M. le baron DE LOË propose de confier ce service à un employé spécial qui se contenterait d'une rétribution modeste.

Le Bureau examinera la question.

COMMUNICATION DE M. KEIFFER.  
A PROPOS D'AUTOPHAGIE PHYSIOLOGIQUE.

Messieurs, vous savez probablement que beaucoup d'enfants, filles et garçons, présentent deux ou trois jours après leur naissance un gonflement des mamelles et souvent une véritable sécrétion de lait que l'on fait sourdre des glandes par la pression.

J'ai pu, dans un travail antérieur, démontrer, par des coupes microscopiques, que le travail histologique qui aboutissait à cette sécrétion était à peu de chose près très semblable à celui de la sécrétion mammaire chez la femme.

Mais comment se fait-il qu'un organe encore embryonnaire et dont la fonction sera nulle chez les garçons et très éloignée chez les filles puisse fournir, pour ainsi dire du jour au lendemain, indifféremment chez l'un ou l'autre, un produit de sécrétion en tout semblable à celui de l'adulte ?

La glande atteint-elle brusquement, au sortir de la vie intra-utérine, un complet développement qualitatif de ses éléments ou s'agit-il d'un phénomène pathologique ?

Faut-il admettre une néoformation ou une activité glandulaire normale sous l'influence d'une excitation passagère anormale ?

Si l'on fait des coupes microscopiques de mamelles chez des enfants à terme et qui n'ont pas de gonflement mammaire apparent, on constate que ce phénomène de sécrétion s'est produit aussi.

Nous avons donc tout lieu de croire qu'il est généralement constant et qu'il présente des degrés d'intensité variables d'un enfant à l'autre.

Si l'on discute maintenant les causes déterminantes possibles de la sécrétion lactée chez le nourrisson, aucune hypothèse ne nous paraît plus admissible et plus défendable que celle qui admettrait la formation dans le placenta de substances excitantes galactogènes, véritable sécrétion interne se déversant, pendant les contractions utérines de l'accouchement et de la délivrance, dans la circulation maternelle et dans celle du nouveau-né.

Je n'ignorais pas qu'on attribuait au placenta des vertus galactogènes, et je savais par mon excellent confrère et ami le Dr Brindeau, au moment où j'étudiais l'anatomie et la physiologie de la mamelle, que des recherches dans ce domaine étaient tentées par

M. Bouchacourt de Paris ; mais aucun travail n'avait paru sur cette question, et pendant que M. Bouchacourt faisait ses essais cliniques, je me livrais de mon côté à des recherches d'histologie de la mamelle du nourrisson et à des recherches expérimentales sur des animaux.

M. Bouchacourt vient de publier à la Société de biologie (1<sup>er</sup> février 1902) et dans l'*Obstétrique* du 15 mars 1902 son beau mémoire : « De l'utilisation naturelle de la partie extra-embryonnaire de l'œuf », où il met la question remarquablement au point. Il trouvera aujourd'hui, j'en suis sûr, de l'intérêt à reconnaître les arguments qui m'ont poussé dans la même voie que lui et qui confirment d'ailleurs entièrement ses idées personnelles originales.

L'hypothèse est celle de l'existence de ferments d'origine placentaire, capables de donner aux glandes mammaires, tant du fœtus à terme que de la mère, l'excitation initiale nécessaire à la sécrétion, lactée.

En effet, *a*) le placenta, par sa structure cellulaire et vasculaire, rentre parfaitement dans la catégorie des organes dits à sécrétion interne.

*b*) Dès le deuxième mois du développement du fœtus, la mort de celui-ci, avec ou sans son expulsion, est suivie de sécrétion lactée chez la mère. Cette sécrétion paraît d'autant plus abondante que la grossesse a été longue, que le placenta est peu développé.

*c*) Quand le fœtus est mort ou expulsé, l'utérus se contracte sur le délivre ; les décollements et lésions vasculaires qui en résultent peuvent faciliter beaucoup le passage de substances élaborées par le placenta dans le torrent circulatoire maternel et *a fortiori* par le cordon ombilical dans la circulation du nouveau-né s'il est vivant.

En l'absence même de lésions, de décollements, on sait, par de nombreux travaux d'expériences, que la barrière placentaire peut être traversée dans l'un et l'autre sens par des substances liquides, des poisons minéraux, des toxines. Un ferment soluble pourra par conséquent filtrer également et parvenir au courant sanguin maternel et fœtal.

Et cette filtration pourra d'autant mieux s'établir qu'il existera une différence de pression osmotique entre le sang et le protoplasma du placenta et ceux des tissus maternels. Or, les contractions utérines au moment de l'accouchement et de la délivrance semblent réaliser particulièrement bien les conditions utiles de pression. L'écoulement de liquide amniotique, l'expulsion du fœtus, la mort du fœtus ou la simple ligature du cordon sont

autant d'actes qui directement ou indirectement doivent amener une augmentation de pression intraplacentaire. La rétraction des parois utérines sur le gâteau, le péristaltisme utérin excité successivement par les diverses phases de la parturition doivent collaborer aussi singulièrement à une expression maxima du délivre qui a peut-être une utilité insoupçonnée jusqu'ici.

Le fait que l'enfant reçoit du placenta une centaine de grammes de sang, si l'on a soin de ne lier le cordon qu'après la cessation des battements dans les vaisseaux funiculaires, est une preuve de cette pression positive.

On est en droit de se demander, dès lors, si cette pratique, dont M. le professeur Budin a montré si bien tous les avantages pour l'enfant et qui est actuellement adoptée par tous les accoucheurs, ne se fait peut-être pas au détriment de la mère, de ses glandes mammaires, qui, de cette manière, ne recevront pas les éléments élaborés par le placenta et que nous supposons utiles.

Si notre vue théorique se vérifie, il y aura sans doute de ce côté une recherche clinique à faire afin de savoir où se trouve l'avantage, dans la ligature immédiate du cordon ou la ligature tardive?

d) Chez les fœtus, la montée du lait ne se fait jamais à six mois, à sept mois, huit mois; chez de tels prématurés, c'est parce qu'alors la glande mammaire n'est pas complètement formée, tandis qu'à terme l'épithélium glandulaire et la première ébauche des acini glandulaires sont constitués. La brusquerie avec laquelle apparaît la sécrétion lactée vers le troisième et le quatrième jour après l'accouchement, aussi bien chez l'enfant que chez la mère, milite en faveur de l'intervention d'un phénomène nouveau, relativement brusque aussi et qui produit chez la glande du nouveau-né une réaction extraordinaire, anormale, histologique.

e) Bien que les expériences de MM. Bouchacourt et Brindeau aient donné des résultats évidents et prouvent surabondamment l'action du placenta dans la physiologie de la lactation, je n'ai pas voulu encourir le reproche que l'on peut faire à toute expérimentation par la voie gastrique et j'ai tenté d'administrer à des animaux, par la voie sous-cutanée, un extrait glycéринé de placenta de femme, recueilli aseptiquement et stérilisé sous pression par la méthode de d'Arsonval.

Ces tentatives sont loin d'être suffisantes; j'ai eu des échecs complets chez les cobayes; mais chez une jeune chienne qui n'avait jamais été gravide, j'ai obtenu, après six jours d'injection quotidienne d'un centimètre cube d'extrait de placenta de femme, une gouttelette de lait véritable à plusieurs mamelons.

Une autre chienne injectée de la même manière n'a présenté aucune activité mammaire.

Peut-être de tels essais devraient-ils être tentés méthodiquement sur des animaux avec les placentas non encore exprimés d'animaux correspondants pour donner tout ce qu'ils peuvent donner. On peut admettre aussi qu'une excitation génitale préalable, comme la grossesse, ou une tumeur utérine ou ovarienne, sont nécessaires pour déterminer du côté mammaire une préparation préalable à l'excitation galactogène placentaire.

Quoi qu'il en soit, et bien que les essais cliniques et expérimentaux doivent encore être repris de différentes manières, nous pensons dès aujourd'hui que la montée du lait chez le nourrisson comme chez la mère trouve sa cause initiale dans une substance élaborée par le placenta et mise en circulation au moment du travail de l'accouchement.

Dès lors, la médication par l'extrait ou la poudre de placenta administré aux femmes dont la lactation périclité, se trouve justifiée et actuellement elle a donné des résultats probants dans un très grand nombre de cas.

Je ne vous exposerai pas en détail les résultats cliniques obtenus par M. Bouchacourt et d'autres expérimentateurs, le principe seul doit vous intéresser.

Je dois cependant vous résumer ici les recherches de littérature médicale auxquelles s'est livré M. Bouchacourt et qui ont trait à cette question d'autophagie. Voici ce qu'il dit :

« Non seulement les femelles de mammifères ont une tendance naturelle à dévorer leur placenta et les membranes amniotiques, mais aussi les ovipares dévorent les parties extra-embryonnaires de l'œuf.

» Tous, vous avez observé les poules, les oiseaux quelconques, les pigeons manger les coquilles d'œufs.

» Il y a véritablement universalité de cet acte instinctif, et il y a aussi persistance de cet instinct malgré les efforts de l'homme pour l'empêcher. Les vétérinaires, sans motif plausible, défendent de laisser les animaux manger le placenta après la parturition.

» Cet instinct existe aussi chez l'homme. Jean de Lery, ministre de Genève, en 1556, fit un voyage au Brésil, et rapporte que les naturels comme les animaux mangent le délivre de suite après l'accouchement.

» Genulli Carreni, dans un voyage, en 1719, observe que chez les Lakutes Jakouts, peuplade de la Russie d'Asie, le père prend l'ar-

rière-faix après sa sortie, le fait cuire et s'en régale avec ses amis.

• En Amérique, d'après Raynal, les Topinampous et les Tapuya utilisent tout l'arrière-faix.

• Le Dr Raynaud a récemment rapporté l'habitude de la placentophagie au Soudan.

• Quelles sont les hypothèses émises pour expliquer le but de cet instinct ?

• D'abord l'utilisation alimentaire. Mais dans cet ordre d'idées, on comprendrait cette tendance chez les mammifères carnivores, mais non chez les herbivores ; or les vaches et les brebis mangent le délivre.

• Ensuite le but de cet instinct est considéré comme manœuvre de protection, pour ne pas être découvert. Cela se comprendrait bien pour les animaux sauvages, mais non pour les animaux domestiques.

• Enfin comme manœuvre de propreté ? Il est difficile d'admettre un instinct de ce genre chez tous les animaux et particulièrement chez le porc.

• On peut donc, en principe, admettre l'utilité physiologique de cet instinct et les propriétés naturelles des parties extra-embryonnaires de l'œuf. Elles semblent évidentes pour ce qui concerne les coquilles d'œufs et la membrane cochléaire de l'œuf. Elles ont, depuis longtemps, fait partie de substances pulvérulentes employées dans les fermes et basses-cours sous le nom de *poudres à faire pondre*.

• Quant à l'opothérapie placentaire, elle remonte à Hippocrate, à Celse, à Galien et Dioscoride, aux écoles d'Alexandrie et de Salerne.

• Les préparations placentaires ont joué un rôle considérable dans la thérapeutique chinoise. Aujourd'hui, elles semblent tellement oubliée que les traités d'organothérapie n'en disent pas un mot.

• Et cependant, le placenta semble être considéré dans l'histoire comme un aphrodisiaque de premier ordre. C'est avec cette substance que l'on composait l'Hippomane et d'autres philtres d'amour des anciens. En Chine, on en fait des galettes pour favoriser la fécondité, l'accouchement et aussi pour guérir la chlorose. »

Enfin, des preuves plus modernes et plus scientifiques se trouvent consignées dans les expériences thérapeutiques de M. Bouchacourt et les nôtres chez la femme et chez l'animal.

Quelles conclusions M. Bouchacourt tire-t-il de ces faits ?

• L'instinct qui pousse les animaux et l'homme à se nourrir de l'arrière-faix prouve une fois de plus que la fonction de reproduction est intimement liée à la fonction de nutrition.

» Ces fonctions apparaissent particulièrement bien chez les animaux inférieurs qui se reproduisent par bourgeonnement; chez eux, on voit, par exemple chez les Anémones, les organes sexuels exister mais placés dans la poche gastrique; tout se fait dans cette poche, alimentation et fécondation.

» Chez les animaux supérieurs, la digestion est une fonction destinée à la nutrition de l'individu et la gestation une fonction de nutrition de l'espèce. Et l'individu, en utilisant la partie extra-embryonnaire de l'œuf, c'est-à-dire les résidus de la nutrition de l'espèce, accomplit un acte qui est conforme aux lois de la nature. »

#### DISCUSSION.

M. le PRÉSIDENT félicite M. Keiffer de son intéressante communication et espère qu'il continuera à nous tenir au courant de ses recherches.

M. DE PAUW. — Les poules qui ont couvé et les oiseaux sauvages ne mangent pas les coquilles d'œufs. En Flandre, les sages-femmes expriment les mamelles des nouveau-nés de peur que celles-ci ne s'enflamment.

M. CUMONT. — En Ardenne, les paysans donnent les coquilles d'œuf à manger aux poules à cause du manque de calcaire.

M. FLÉBUS fait remarquer que parmi les oiseaux, ceux qui mangent les coquilles sont précisément les pigeons, qui dégorgent une nourriture spéciale pour leurs petits. N'y aurait-il pas une corrélation entre ces deux faits?

M. KEIFFER. — La placentophagie n'est pas seulement due au besoin de calcaire. D'ailleurs, en dehors de son action galactogène, elle a également une action aphrodisiaque. Les matrones présentent les mamelles des nouveau-nés, même quand ce n'est pas nécessaire, et infectent souvent la glande par cette pratique.

M. Keiffer cite le cas d'une femme opérée de grossesse extra-utérine, chez laquelle, bien qu'auparavant elle ait été une excellente nourrice, aucune montée du lait ne s'est produite. Il y a donc intérêt à ne pas extraire le placenta trop rapidement, soit au bénéfice de l'enfant, soit à celui de la mère. Les zymases ne pénètrent probablement pas dans le sang pendant la grossesse, mais seulement lors de l'accouchement, et ce grâce aux contractions de la matrice.

COMMUNICATION DE M. FLÉBUS.  
LES SILEX A COCHES DES STATIONS DE BRUNIQUÉL.

Les stations de Bruniquel, décrites récemment par M. Cartailhac dans l'*Anthropologie* (t. XIV, 1903, n° 2), ont fourni un nombre considérable de petits silex taillés en forme de petites scies d'un type « à la fois » — c'est l'auteur qui parle — « parfaitement déterminé et utilisé partout. Ces scies sont en somme assez variées; ce sont tantôt des lames ou des couteaux ordinaires, de la taille moyenne courante, qui est petite, et l'on n'a pas choisi les éclats les plus réguliers. Il y en a d'arqués, d'autres en forme de demi-cercle. Dans les uns, un seul tranchant a été l'objet de retouches ayant pour but de produire une série de petites dents. Dans les autres, les deux tranchants de la lame ont été crénelés, les bords crénelés sont droits, concaves ou convexes; les dents sont régulièrement espacées, comme nous le voyons à une époque bien plus tardive, par exemple dans les bouts de flèches néolithiques.

• Nous passons insensiblement à des formes plus étroites et encore plus typiques; ce sont des esquilles, véritables aiguilles de silex, munies néanmoins d'un angle très tranchant, qui a été dentelé sur tout ou partie de sa longueur; tantôt de très fines lames plates ont été réduites en largeur de moitié, de microscopiques retouches ayant abattu un des tranchants. On a fait de la sorte un dos à la pièce, comme si on avait voulu la mettre en ligne avec d'autres en long, ou parallèlement et suivant le même niveau.

• Pour incruster ces silex dans quelque emmanchure, avait-on ainsi supprimé systématiquement un des côtés? En tous cas, pour finir le polissage des aiguilles (\*), on n'aurait eu aucun besoin de réduire l'outil à ces dimensions trop exigües, on n'aurait pas trouvé utile de denteler l'outil d'un bout à l'autre, comme cela se voit souvent. Il ne semble pas, enfin, que les retouches d'usage se superposent jamais aux retouches intentionnelles qui ont produit les dents.

• Pour les silex à coches, on n'a pas recherché les éclats pointus. Quand l'éclat est de grandes dimensions et se termine par hasard

---

(\*) Opinion soutenue par G. de Mortillet, qui avait fait remarquer d'ailleurs que ce n'étaient pas des scies, les dents empêchant plutôt le sciage.

en pointe, il est rare que cette pointe soit garnie de coches ; en un mot, il ne paraît pas qu'il y ait un rapport quelconque entre les coches et la pointe. Bon nombre de ces pièces, surtout les petites, sont assez fines pour avoir pu armer des flèches. Peut-être appliquées contre la tige, retenues par un de ces mastics énergiques bien connus des primitifs, ont-elles pu servir à hérissier des sagaies.

» Ce qui est positif, c'est que les silex à coches n'accompagnent pas nécessairement les aiguilles. Aucun lien n'existerait entre les aiguilles et eux. L'usage des « scies » de Bruniquel reste inconnu (1). »

C'est une hypothèse sur l'usage de ces instruments que je veux vous soumettre ici. Elle m'est suggérée par l'identité de forme de certains d'entre eux avec des scies trouvées en Égypte par Flinders Petrie aux environs de Kahum et de Negadah et qui ont servi sans aucun doute d'armature de faucille.

« Il est presque impossible, dit M. de Morgan, de distinguer parmi les nombreuses lames dentées que l'on trouve dans toutes les stations néolithiques de l'Égypte, quelles furent celles employées à la moisson ou celles employées pour couper le bois ou les os. Le type le plus commun se compose d'une lame parfois pointue à l'une de ses extrémités, parfois taillée carrément aux deux bouts et garnie sur un de ses côtés d'une série de dents plus ou moins fines. Les silex qui armaient les faucilles étaient enchassés dans un instrument de bois, muni d'un manche, et dont M. Flinders Petrie a retrouvé un exemplaire bien conservé à Kahum. Les lames pointues garnissaient la pointe de la faucille, celles taillées carrément étaient rangées à la suite des autres, de telle sorte qu'il n'y eut pas de discontinuité dans la ligne dentelée. Les instruments de ce genre qu'on trouve dans les stations néolithiques ont tous été employés, car ils portent encore le poli dû à l'usage (2). »

M. de Morgan a trouvé des pièces semblablement taillées dans ses fouilles en Perse ; ce sont des lames en grès dentelées portant des traces nombreuses de bitume ayant servi à fixer la lame au bois de la faucille (3).

Il y a une objection à cette assimilation, c'est que jusqu'à présent

---

(1) CARTAILHAC, *Les stations de Bruniquel*. (L'ANTHROPOLOGIE, t. XIV, pp. 133-175.)

(2) DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte : L'âge de la pierre et les métaux*, pp. 132-133.

(3) CAPITAN, *Étude sur l'Exposition de la délégation en Perse*. (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE PARIS, 1902, pp. 6 et 8.)

il n'est pas admis par la plupart des préhistoriens que l'homme magdalénien ait pratiqué l'agriculture.

Cependant, « il est incontestable qu'il connaissait les céréales, car on a recueilli à Bruniquel et à Lourdes des épis d'orge ou de blé sculptés en bois de Renne. Il ne figurait guère que les objets servant à son alimentation; cependant, il n'y a dans son outillage aucun instrument propre à cultiver la terre, et rien ne prouve qu'il ait eu des notions de culture. Les céréales ne furent vraisemblablement pour lui que des objets de curiosité et d'importation. Tout au plus fit-il l'essai d'en planter quelques pieds auprès de sa demeure » (1).

Il y a dans ce fait de la coexistence dans les mêmes stations des silex à coches et des représentations de céréales une singulière coïncidence qui milite en faveur de ma thèse. Quant à la conclusion de M. Piette, elle est trop modérée pour être admissible. Si les Magdaléniens de Bruniquel et de Lourdes n'avaient connu le blé que comme objet d'importation, il était donc un objet de culture assez important chez une peuplade voisine pour que celle-ci pût l'exporter. Si eux-mêmes avaient fait des essais de culture, avec l'intelligence et l'industrie dont ils nous ont donné tant de preuves, pourquoi n'auraient-ils pas étendu ces essais? Ils possédaient d'ailleurs une certaine quantité de blé. Au Mas-d'Azil MM. Piette et Boule ont trouvé un petit tas de grains qu'ils ont pris pour du blé dans les dernières couches des amas élaphiens (2). Ils y ont trouvé aussi des traces de paille ou de foin.

Quant à l'absence d'instruments agricoles, elle ne prouve pas grand'chose. Y a-t-il absence ou méconnaissance? J'incline pour la seconde supposition; cette note en est la preuve. L'outillage a dû être surtout en bois. Une branche fourchue, des esquilles d'os, un bois de Cerf ou de Renne, des éclats de silex, il y a là de quoi composer tout un matériel agricole, primitif, je le veux bien, mais néanmoins fort efficace. L'ethnographie nous en donne mainte preuve.

Les trouvailles faites dans le sud de la France par MM. Piette, Capitan, Breuil et d'autres chercheurs ont prouvé surabondamment que les Magdaléniens possédaient des animaux, sinon domestiques, du moins privés. Ils se faisaient des huttes recouvertes

---

(1) PIETTE, *Notions nouvelles sur l'âge du Renne*, dans BERTRAND, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 278.

(2) *Loc. cit.*, p. 271.

peut-être de chaume ou de roseaux <sup>(1)</sup>; ils connaissaient le blé. Pourquoi leur dénier la connaissance de l'agriculture et ne pas chercher de ce côté l'interprétation d'un outillage qui trouve son homologue chez d'autres populations?

DISCUSSION.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Flébus de sa communication.

M. JACQUES. — Parmi les instruments à dents de scies, il y en a que l'on a trouvés encore emmanchés et qui bien certainement ont servi à scier. Mais, à côté d'eux, il y en a qui ont dû servir à d'autres usages. Il est bien certain qu'il y en a beaucoup qui sont qualifiés de scies et qui n'ont jamais scié.

V. JACQUES.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION  
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE A DINANT  
(9-13 AOUT 1903).

Le Congrès de Bruges avait décidé de tenir ses assises en 1903 à Verviers. Par suite de diverses circonstances, la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire dut décliner l'honneur d'organiser le Congrès, tandis que la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut s'offrait pour organiser un Congrès à Mons, à la Pentecôte, en 1904. Heureusement, la ville de Dinant proposa à la Société archéologique de Namur de recevoir les membres de la Fédération, à l'occasion de l'Exposition de dinanderie qui devait s'ouvrir en cette ville, au mois d'août. La Société archéologique de Namur accepta; cette décision datant du commencement du mois de mai, il ne lui restait donc que trois mois pour organiser ce Congrès. Mais, grâce au dévouement de son secrétaire général, notre collègue M. Ed. de Pierpont, qui n'a ménagé ni son temps ni son travail, le résultat a été magnifique et le Congrès de Dinant comptera parmi les plus importants de la Fédération.

---

(1) Des dessins de la grotte de Bernifal, publiés par Capitan, Breuil et Peyrony (*Rev. de l'École d'anthropologie*, juin 1903, fig. 61 et 62), semblent représenter des huttes couvertes de chaume.

Quinze questions ont fait l'objet de communications et de discussions au sein de la première section du Congrès. Je vais les résumer succinctement.

1. *Étude comparée de l'âge de la pierre au Congo et dans l'Europe occidentale*, par M. Jacques. — Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion d'étudier une importante collection d'objets de pierre rapportée du Congo par le capitaine Haas, collection appartenant aujourd'hui au Musée du Cinquantenaire (1). Depuis, j'ai pu voir au Musée de l'État indépendant du Congo, à Tervueren, les précieux envois qui y ont été faits, dans ces derniers temps, par MM. Weyns, Sollner, Van Dorpe, Lemaire, Mahieux, De Meulemeester, Deuster, Delhayé, Deveneyns et Hanolet. Avec les collections Cocheteux, Zboïnski, Dupont et Cornet, que j'avais eues antérieurement entre les mains, je puis compter que j'ai pu étudier environ 3,000 objets de pierre recueillis dans diverses stations et ateliers de taille au Congo. Ce matériel considérable m'a permis de faire quelques comparaisons intéressantes que j'ai communiquées au Congrès de Dinant. Voici mes conclusions :

L'âge de la pierre au Congo ou plutôt l'époque où les restes de l'industrie lithique ont été abandonnés sur le sol dans la région des Cataractes, d'où provient la grande majorité des pièces, peut être reportée à dix ou douze siècles. J'attribue cette industrie aux populations de race naine que l'on retrouve aujourd'hui par groupes plus ou moins isolés dans toute l'Afrique, mais qui, à cette époque, occupaient une aire de dispersion beaucoup plus étendue et probablement, en tous cas, tout le bassin du Congo. L'arrivée des populations de race bantoue a refoulé les Nains, dont le nombre va en se réduisant de plus en plus; c'est une race en voie d'extinction. Ceux qui vivent encore dans les forêts équatoriales ignorent l'art de fondre le fer; ils se procurent leurs objets de fer par voie d'échange contre du gibier. Les Bushmen de l'Afrique du Sud arment encore leurs flèches de fragments de roches plus ou moins bien taillées. Mais, si nous croyons connaître la fin de l'âge de la pierre, savons-nous à quelle époque remontent ses débuts? Ici, nous avouons ne pas pouvoir répondre d'une façon précise. Beaucoup de pièces présentent une analogie évidente de facture et probablement d'emploi avec nos pièces quaternaires; mais nous n'en tirons aucune déduction.

---

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XIX, 1900-1901.

Les pierres taillées du Congo ne sont jamais en silex, cette roche étant sinon absente, tout au moins rare dans ces régions. Les tailleurs de pierre ont utilisé les roches qu'ils trouvaient sur place, principalement les roches siliceuses devoniennes, depuis un chert à grain très fin jusqu'au grès le plus grossier et jusqu'au pou-dingue, puis des grès venant de plus haut sur le fleuve, différentes variétés de quartz, de l'hématite, de la diorite, de l'amphibolischiste et quelques autres roches rares dont certaines ne sont pas encore déterminées.

La taille se faisait absolument de la même façon que dans l'Europe préhistorique, au moyen de percuteurs et d'éclateurs, dont nous avons des spécimens. Seulement, les roches employées ne se laissant pas tailler comme le silex, le résultat n'est pas toujours aussi parfait et les instruments paraissent souvent plus grossiers; il y a cependant des exceptions. Les roches utilisées ne donnaient pas de longues lames; aussi ce que nous appelons les couteaux dans l'outillage néolithique de nos régions est-il très rare au Congo.

En décrivant la collection Haas, j'ai eu l'occasion de vous parler longuement des pièces elles-mêmes; aussi, je ne m'étendrai pas davantage sur cette partie de ma communication au Congrès. Je vous rappellerai seulement que, dans mon travail antérieur, j'avais insisté sur l'emploi comme grattoirs et racloirs d'un certain nombre de pièces qualifiées hachettes. Les nombreuses pièces que j'ai examinées depuis m'ont confirmé dans mon hypothèse; mais, de plus, elles m'ont montré l'existence de grattoirs absolument identiques aux nôtres comme forme et comme traces de travail. C'est là un fait nouveau dont l'importance ne vous échappera pas.

2. *Étude des ossements humains découverts dans les sépultures néolithiques de la province de Namur.* — M. Houzé ayant bien voulu se charger de vous résumer lui-même sa communication, je ne le ferai pas ici. Vous trouverez sa note à la suite de ce compte rendu.

3. *Le trou Félix à Falmignoul*, par dom Grégoire Fournier. — Le trou Félix est une assez importante grotte ayant servi de sépulture et de demeure à l'homme néolithique, que nous devons aller visiter dans l'après-midi. Malheureusement, les fouilles y ont été faites par des jeunes gens, sans doute pleins de bonne volonté, mais absolument incompetents et ignorant tout de l'art du fouilleur. Quelques ossements humains ont été sauvés du désastre; mais il n'y a rien de certain sur leur gisement exact.

Dans la partie antérieure de la grotte, on aurait recueilli, dans une anfractuosit , le cr ne et les vert bres cervicales d'un homme. Ces ossements se seraient trouv s enfouis en partie dans une couche de terre noire et en partie dans un niveau de terre jaune sous-jacente. Le milieu de la caverne  tait r tr ci en forme de couloir. On y aurait constat  la pr sence d'une dalle, sur laquelle on a ramass  un morceau de poterie. Au del  du couloir, dans la v ritable salle d'inhumation, on aurait trouv  un squelette accroupi et d'autres ossements humains ayant appartenu   sept adultes et   deux enfants. On y aurait aussi recueilli un pic en bois de Cerf et quelques rares silex. Enfin, dans les couches profondes de la grotte, on aurait rencontr  le Mammouth, le *Bos primigenius*, le Cheval, etc.

4. La visite que nous devons faire   Han avait naturellement amen  M. de Pierpont   nous parler des *Fouilles et explorations de la grotte de Han en 1902 et en 1903*. — Apr s avoir  num r  sommairement les principales d couvertes faites ant rieurement dans la r gion, stations n olithiques, marchets,  tablissements romains importants (villa de Nassogne), camps et cimeti res francs, M. de Pierpont nous a rappel  les magnifiques r sultats de ses fouilles dans la grotte qui se trouve   c t  de la sortie de la Lesse. Cette grotte pr sentait des conditions exceptionnelles d'habitabilit . Aussi y a-t-il rencontr  une s rie de neuf couches bien distinctes, caract ris es par des foyers dont les plus anciens,   en juger par les mat riaux recueillis, datent du N olithique, et les plus r cents, de l' poque romaine. Dans la septi me couche, il a recueilli un collier compos  de plus de trois cents dents perc es, dents de Chien, de Renard, de Loup, d'Ours, de Blaireau, de Lynx, de Cheval, de Sanglier et de B euf, des poteries plus ou moins grossi res, des silex nettement robenhausiens, enfin, des spatules d'os longues et  troites, dont on n'avait jamais rencontr  de sp cimen ailleurs. Je n' num rerai pas tous les objets que l'on a recueillis ; ils remplissent quarante caisses qui attendent au Mus e de Namur un emplacement pour  tre expos s.

D'autres d couvertes ont  t  faites dans divers couloirs d'acc s de la grotte du c t  de la Chav e. Une des plus curieuses est celle qui a  t  faite dans le couloir par lequel on p n tre actuellement dans la grotte ;   60 m tres de l'entr e, apr s deux coudes, les fouilles ont mis au jour plusieurs niveaux arch ologiques, dont le sup rieur est de l' poque romaine et l'inf rieur de l' poque n olithique.

Il règne en cet endroit un courant d'air vers l'intérieur de la grotte.

Enfin, tout récemment, dans une petite galerie qui débouche sur la Lesse, à une certaine distance de la sortie, en un point où l'on ne pourrait être aperçu du dehors, M. de Pierpont a fait une découverte tout à fait analogue; les fouilles que nous avons visitées le lendemain ont mis au jour une succession de foyers qui ont donné des résultats archéologiques tout aussi importants. Comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer lors de notre visite à cette fouille, si actuellement l'accès de cette galerie n'est possible qu'en barque, il ne devait pas en être de même jadis, avant qu'un barrage établi en aval de la sortie de la grotte eût relevé la rivière au niveau qu'elle atteint aujourd'hui. Sauf en temps de crue, cette intéressante station était probablement accessible pour un homme ayant de l'eau tout au plus jusqu'aux genoux. Mais c'était un refuge admirablement choisi, que rien ne décelait à l'extérieur de la grotte.

5. *La sépulture du Trou de la Mâchoire et le Trou du Renard à Furfooz*, par MM. Rahir et Van den Broeck. — MM. Rahir et Van den Broeck nous ont communiqué le résultat de leurs fouilles, que plusieurs d'entre nous ont d'ailleurs suivies d'assez près. Il est, je crois, inutile de résumer cette communication, que vous trouverez dans notre *Bulletin*. La nouvelle communication de nos collègues trouvait sa place au Congrès, puisque les membres de la section se proposaient d'aller le lendemain visiter le site de Furfooz.

6. *Étude comparative des occupations romaines et franques dans la Hesbaye et dans la province de Namur*, par M. Huybrigts. — Note très intéressante, mais s'écartant trop, par les détails dans lesquels est entré l'auteur, de nos études habituelles.

7. *Les marchets de la province de Namur*, par le baron de Loë. — Notre savant collègue a fait une étude approfondie de ces curieuses constructions. Les marchets sont des accumulations de pierrailles plus ou moins volumineuses, de véritables tumuli formés de pierres au lieu d'être formés de terres, recouvrant des sépultures à incinération ou parfois à inhumation. Ils sont propres à la province de Namur, ou plutôt on les rencontre par groupes dans certaines régions de cette province. Les objets que l'on y a trouvés les font dater du premier âge du fer. Cependant on y a rencontré des objets d'âge moins ancien.

8. *Composition, âge et classification des industries de la pierre en Belgique et dans les contrées voisines*, par M. Rutot. — Notre collègue nous a à maintes reprises entretenu des conclusions auxquelles il est arrivé à la suite de ses longues et patientes recherches, et il nous promet sur ce sujet de nouveaux et importants travaux. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de résumer à nouveau dans ce compte rendu la communication qu'il a faite à Dinant. Il en est de même de la communication suivante :

9. *La première occupation de la Meuse par les populations primitives*. — Ces deux communications ont été accueillies avec le plus vif intérêt.

10. M. Fourdrignier avait remarqué sur certains monuments de l'époque franque et mérovingienne, et notamment sur des tombeaux, des signes alphabétiques qui l'avaient fort intrigué tout d'abord. Il en a recherché la signification et croit y reconnaître des signes runiques. Il nous a fait une intéressante causerie sur ce sujet, illustrée de nombreuses photographies qu'il a eu l'occasion de recueillir tant en France qu'en Belgique.

11. M. le baron Charles Gilès de Pélichy, qui continue avec succès ses fouilles en Flandre, nous a entretenu des *Foyers et fons de cabane de la vallée de la Mandel*. A Iseghem et à Ingelmunster, entre autres, il a découvert des foyers néolithiques accusant d'ailleurs une industrie lithique peu développée; le silex qui vient de Spiennes y est plutôt rare et l'on y trouve des tessons de poterie très caractéristiques.

12. Je ne vous parlerai pas des fantaisies exécutées par un M. Guillain sur le thème de *l'Emplacement du combat livré aux légions de César par les Nerviens* et sur le thème que *la Sabés de César n'est ni la Sambre ni la Selle*. On a déjà écrit beaucoup sur ces sujets et l'on écrira encore longtemps sans faire faire un pas à la question. M. Guillain est d'ailleurs par trop fantaisiste dans ses déductions étymologiques et linguistiques.

13. M. Poils a présenté une pièce des plus importantes : une *crémaillère de l'époque de La Tène*, trouvée à Anderlecht à un niveau inférieur à celui de l'occupation belgo-romaine. C'est le premier objet de ce genre découvert en Belgique; mais il en existe d'analogues dans quelques musées de l'étranger.

14. M. Guignard de Butteville a fait une *Étude comparative des poteries gallo-romaines et belgo-romaines au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle*, à l'appui de laquelle il a fait passer de nombreuses séries de photographies montrant certaines analogies de forme assez curieuses.

15. Les *mardelles* ont fait l'objet d'une communication de l'abbé Loes, qui n'a guère été que la réédition de celle que nous avons entendue à Arlon.

Telles sont les communications qui ont été présentées à la première section du Congrès. Si nous ajoutons que les excursions organisées au Colebi, à la grotte de Han et à Furfooz ont parfaitement réussi et ont donné lieu de la part des spécialistes présents aux démonstrations les plus intéressantes, vous conclurez avec moi, comme je le faisais au commencement de mon rapport, que le Congrès de Dinant marquera parmi les plus importants de la Fédération, et que M. de Pierpont, son dévoué organisateur, a bien mérité les félicitations qui lui ont été prodiguées.

#### NOTE DE M. HOUZÉ.

#### SUR LES NÉOLITHIQUES DE LA PROVINCE DE NAMUR.

Le Dr E. Houzé a présenté un travail sur les crânes et ossements néolithiques découverts dans les sépultures et ossuaires de la province de Namur; quarante figures représentent dix crânes sous quatre faces et douze reproduisent quatre types mandibulaires sous trois vues.

Le matériel d'étude comprend un grand nombre d'ossements et soixante-sept crânes provenant de cinq sépultures. Trois de celles-ci, Sclaigieux, Chauvaux et Marche-les-Dames, ont été publiées par Virchow en 1872 et en 1873.

La revision s'imposait pour plusieurs raisons : tout d'abord, les mesures de l'auteur ne sont pas comparables à celles de Broca, qui ont été adoptées en Belgique; ensuite les résultats ont été faussés par le choix de quatre crânes dans la série des vingt-trois crânes de Sclaigieux et, enfin, à l'époque où le travail a été publié, on manquait de termes de comparaison que les découvertes ultérieures ont multipliés.

Les sépultures montrent une industrie presque identique le long

de la Meuse et de ses affluents; elles peuvent être contemporaines comme elles peuvent être séparées par un intervalle de plusieurs centaines de siècles. Les différences locales, soit dans le mode de sépulture, soit dans l'outillage, ne peuvent être invoquées contre le synchronisme, car à toutes les époques on a observé ces dissemblances dans des tribus voisines.

Le D<sup>r</sup> E. Houzé a fait la description détaillée de chaque crâne et fragment de crâne, afin de permettre des comparaisons nombreuses.

Il résume les caractères généraux : les caractères sexuels sont moins accusés que dans les séries modernes; Broca avait signalé cette particularité chez les Préhistoriques et les Primitifs actuels.

La suture coronale est plus simple que celle de la sagittale; c'est la suture lambdoïde, d'une manière générale, qui présente le maximum de complication. L'activité cérébrale pariéto-occipitale est corroborée par la présence fréquente d'os wormiens à la suture lambdoïde.

La région frontale est bien partagée d'une manière absolue; elle ne paraît petite, relativement, qu'à cause de l'énorme développement, sur certains crânes, de la largeur pariétale.

D'après la *norma verticalis*, on distingue deux types : le premier, en minorité, relève nettement de Cro-Magnon; la forme de la voûte est dolicho-pentagonale; le second est hexagonal ou piriforme, moins caractérisé que le premier; c'est le type de Grenelle, qui se croise en types intermédiaires de Furtooz.

La *norma postérieure* est fort intéressante et permet de relever les transformations dues aux croisements. Elle est pentagonale dans Cro-Magnon : les côtés latéraux sont verticaux, les côtés supérieurs forment un toit assez élevé; il y a hypsicéphalie. Chez les brachycéphales et mésaticéphales, la forme est peniagonale; mais les côtés latéraux, de verticaux deviennent obliques de haut en bas et de dehors en dedans; le toit formé par les côtés supérieurs s'aplatit.

La *norma latérale* nous montre, en avant, des os nasaux sail-lants, relevés et concaves; cette particularité se retrouve sur les Néolithiques de la province de Liège étudiés par notre savant collègue Julien Fraipont, mais n'a pas été notée dans la description. Les arcades sourcilières sont fortes, la glabelle est accusée: le prognathisme existe, sauf sur les crânes très brachycéphales, qui sont très orthognathes. En arrière, la forme de la région occipitale varie, allant de l'aplatissement de Grenelle au chignon de Cro-Magnon avec tous les degrés intermédiaires.

La *norma antérieure* varie peu : la face supérieure est large parce que le diamètre bizygomatique est accusé dans les deux types générateurs.

L'indice nasal est mésorrhinien pour la même raison. Quant à l'indice orbitaire, il varie de la microsémie de Cro-Magnon à la mésosémie de Grenelle.

L'indice céphalique va de 70 à 88; les deux types composants sont larges; le croisement a exagéré la largeur, qui se traduit sur quelques crânes par une énorme saillie des bosses pariétales; l'indice des mésaticéphales et des brachycéphales n'est resté élevé, malgré leur longueur, qu'à cause de l'eurycéphalie.

Le grand nombre des mésaticéphales indique que ces tribus étaient croisées depuis longtemps.

La mandibule présente trois formes : le premier type a une faible hauteur symphysienne, la région mentonnaire est presque récurrente; par son allure générale, elle ressemble à la mâchoire de la Naulette. Le deuxième type a un menton très accusé, la symphyse haute; les branches montantes forment avec le corps un angle presque droit et sont développées en largeur; c'est la mandibule de Cro-Magnon. Le troisième type relève de Furfooz, le menton est moins saillant, la branche montante est plus oblique et l'ensemble est moins robuste.

La denture est extraordinairement saine; la série de Sclaigneaux seule a fourni 1,144 dents, soit dans les alvéoles, soit séparées, ce qui correspond à une quarantaine de sujets. Sur ce nombre, il n'y a que 2.35 % de carie, et si l'on retranche la troisième molaire, qui est la plus fréquemment atteinte, la proportion tombe à 1.39.

L'usure dentaire est considérable, même chez les jeunes enfants.

*Os longs.* — Le fémur est platymérique. La fossette hypotrochantérienne et le troisième trochanter sont presque constants. Le tibia est platycnémique; quelques péronés sont fortement cannelés. La taille reconstituée est de 160 à 163. La reconstitution de la taille par les os des membres supérieurs est plus élevée; il est donc probable qu'ils étaient plus grands.

En somme, l'étude de cette belle série néolithique indique une race croisée, dans laquelle le type de Cro-Magnon pur est en minorité; l'indice céphalique sous-brachycéphale résulte du mélange de celui-ci avec le type de Grenelle, atténué et transformé en types de Furfooz.

M. RUTOR rappelle que le Musée vient d'entrer en possession d'une mâchoire provenant de la grotte de Chauveaux et d'un certain nombre d'ossements humains d'Hastièrre. (Collection Lefèvre.)

PRÉSENTATIONS DE PIÈCES.

*Haches en hématites provenant du Congo.* — M. JACQUES présente deux haches en hématite provenant du Congo. L'une d'elles offre cette particularité, d'avoir été obtenue d'un rognon ayant un axe brisé : la pièce est donc arquée. Cette pièce lui a été communiquée par dom Grégoire Fournier, de Maredsous. L'autre hache est un fragment comprenant le tranchant; mais elle a été retaillée et certainement emmanchée après la fracture. Elle appartient aux collections de l'État Indépendant du Congo, à Tervueren. Ces haches d'hématite restent toujours très rares dans les collections. M. Jacques n'en connaît guère plus de six en Belgique.

*Pointe acheuléenne provenant de Mesvin.* — M. DE PAUW présente une magnifique pointe acheuléenne provenant de Mesvin.

M. RUTOR donne quelques détails sur les conditions de gisement de la pièce.

La séance est levée à 10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

---

